

La Ronde des Bambins  
4 boulevard Maréchal Lyautey, 14000 CAEN  
02.31.82.69.87  
[contact@rondedesbambins.com](mailto:contact@rondedesbambins.com)



# PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS  
LA RONDE DES BAMBINS  
VACANCES DU MOIS D'AOUT 2024

# Sommaire

- Introduction.....
- L'association La Ronde des Bambins.....
- La structure.....
  - L'environnement.....
  - Les locaux.....
  - L'organigramme du personnel.....
  - Les effectifs.....
  - Les partenaires.....
- Les intentions éducatives.....
- Le rôle du directeur et des animateurs.....
- Le projet d'animation.....
  - La thématique du séjour.....
  - Les sorties particulières.....
- Le règlement intérieur.....
  - Horaires.....
  - Tarifs.....
  - Une journée type.....
  - Les règles de vie, l'hygiène et la sécurité.....
  - Les outils d'évaluation.....
- Annexes.....

## Introduction

Le projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif de l'association La Ronde des Bambins. Il est construit par l'équipe d'animation et la directrice de l'accueil de loisirs et permet à chacun de connaître et s'approprier le fonctionnement et les objectifs du centre tout au long de l'année. Ce projet pédagogique n'est pas clos, ni exhaustif et reste ouvert aux propositions de chacun.

## L'association La Ronde des Bambins

L'Association la Ronde des Bambins est une association loi 1901 à but non lucratif situé (provisoirement) au 4 boulevard Marechal Lyautey à Caen spécialisée dans l'accueil des enfants en crèche, sur les temps périscolaires et en centre de loisirs.

Elle se compose de douze garderies périscolaires situées à Caen ainsi que sur la Côte de Nacre (dans la commune de Ver sur Mer (14)) agréées par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale anciennement jeunesse et sport) et pour l'accueil des moins de 6 ans par le médecin de PMI.

Elle se compose également d'une crèche collective et d'une micro crèche situées à proximité du siège de l'association (boulevard Lyautey à Caen) ainsi que d'une autre micro crèche située dans la commune de Saint-André-sur-Orne (14) à 7 km du siège de l'association.

L'association dispose d'une ludothèque intergénérationnelle ouverte à tous : bébés, enfants, adolescents, adultes et seniors.

Enfin, l'association dispose d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) créé en 1989 dans le quartier Vaucelles, dans les locaux de l'école Lyautey, également agréé par la PMI pour les enfants de moins de 6 ans et par la DDCS. Ce sont les mêmes locaux qu'actuellement. Ce centre de loisirs accueille des enfants de 3 ans à 12/13 ans les mercredis et les vacances scolaires.

## La structure

### L'environnement

L'ALSH de l'association La Ronde des Bambins est situé dans les locaux de l'école Primaire Lyautey, située au 5 rue Auguste Lechesne à Caen (14000) dans le quartier Vaucelles, entre la Prairie et le plateau de Vaucelles. L'ensemble des quartiers s'inscrit dans un environnement socioprofessionnel de classes moyennes et aisées. La ville de Caen est le chef-lieu du Calvados, un département de la région Normandie situé en France.

Ses lieux principaux sont le Château de Caen (à 2,5 km du centre de loisirs) qui fût érigé en 1060 par Guillaume le Conquérant, ainsi que le Musée des Beaux-Arts situé dans son enceinte, le Mémorial de Caen (à 7 km du centre de loisirs) qui est un musée multimédia consacré à la seconde guerre mondiale et la bataille de Normandie, qui s'est déroulée en 1944.

Concernant des lieux plus ludiques, le Parc de la Colline aux Oiseaux (à 6,4 km du centre de loisirs) est un espace vert de 17 hectares où l'on peut trouver des animaux, un labyrinthe à taille enfant, des parterres de fleurs, une fontaine et une structure de jeux adaptée à chaque tranche d'âge et aux PMR. Le Jardin des Plantes (à 3,2 km du centre de loisirs) est un jardin botanique où l'on peut observer un grand nombre d'espèces de plantes. De plus, il dispose d'une serre où l'on peut trouver des plantes qui ne pourraient pas pousser dans le climat de la ville de Caen.

Enfin, dans un rayon d'un peu plus d'un kilomètre autour de la structure, la ville de Caen offre de nombreux lieux (parcs, terrains de sport,...) permettant une escapade avec les enfants le temps d'une après-midi ou d'une journée.

## Les locaux

L'accueil de Loisirs doit avant tout être un lieu de socialisation où les enfants aiment venir s'amuser et rencontrer des nouvelles personnes. Il doit être un endroit agréable où l'on passe de bons moments et où l'enfant doit avoir de bons souvenirs. Il est donc important d'avoir des lieux adaptés pour chacun.

### ***Pour les petits (3 à 4 ans), ils sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle:***

- d'une grande salle aménagée avec différents coins (lecture, jeux de constructions, jeux symboliques, activités manuelles, structure de motricité...)
- de sanitaires adaptés
- d'une salle de sieste
- d'une cour extérieure sécurisée et meublée

### ***Pour les grands (5 à 12 ans), ils sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire :***

- de deux salles d'activité et de jeux avec différents coins (lecture, construction, jeux de société, activités manuelles, ..)
- de sanitaires
- d'une cour extérieure sécurisée

### ***Pour tous les groupes :***

- d'un réfectoire adapté pour tous (petits et grands)
- d'un gymnase chauffé
- de terrains d'herbe clos pour les beaux jours

Dans l'enceinte de l'école, il y a deux points de rassemblement (un sur le parking plus proche du bâtiment des maternelles et un autre derrière le bâtiment des élémentaires).

### **Une palette de matériel pédagogique est à disposition des animateurs et des enfants (sur autorisation) :**

- Matériel artistique (de récupération, spécifique, cirque, déguisements, instruments de musique, ...)
- Matériel sportif (matelas, ballons, raquettes, jeux extérieurs, filets divers, ...)
- Jeux symboliques et jeux de constructions (dinettes, trains, petites voitures et légos, kaplas, ...)
- Jeux de sociétés pour tout âge (possibilité d'emprunts à la ludothèque)
- Livres et BD pour tout âge (possibilité d'emprunts à la bibliothèque)

## L'organigramme du personnel

Ce centre de loisirs aura à sa tête une directrice Mickaela COUTO, en formation d'un stage de direction dans le cadre de la formation BAFD.

L'équipe d'animation sera composée de Charlotte CAGNARD, Aimie LECANU, Céline

DOUTE, Loumnia VETILLARD, Rémi LEGOUPIL.

Les animateurs seront repartis sur les deux groupes en trois animateurs chez les petits et de deux animateurs chez les grands.

L'équipe d'agents de service pour la cantine, la préparation du goûter ainsi que le nettoyage des locaux sera composée de Amina DAAS et Hayet ?.,.

### Les effectifs

Après une signature du PEDT avec la Ville de Caen, l'ACM pourra accueillir pour le groupe de maternelles comme pour le groupe d'élémentaires 24 enfants chacun donc un total de 48 enfants. Selon les normes en vigueur, le taux d'encadrement pendant les vacances scolaires sont de un animateur pour 8 enfants chez les moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants chez les plus de 6 ans.

### Les partenaires

#### **La fédération CEMEA et UFCV**

Nous mettons en place des formations BAFA-BAFD-BPJEP-CQP Péricolaire.

#### **La mairie de CAEN**

Dans plusieurs domaines nous sommes en étroite collaboration avec la Mairie de Caen :

- Pour chaque école la municipalité nous prête des locaux afin d'organiser nos activités périscolaires et centre de loisirs (signature annuelle des conventions d'occupation des locaux)
- Subventions annuelles pour le centre de loisirs
- Participation financière en accueil périscolaire pour les enfants caennais
- Prêt des terrains de sport intérieur ou en extérieur selon les disponibilités. Et organisation de stages
- Animation avec le château de Caen et le musée des Beaux Arts

#### **La CAF du calvados**

L'association perçoit une prestation de service pour l'ensemble de nos activités (crèche, centre de loisirs et garderie périscolaire)

#### **La DDCS du Calvados**

Le centre de loisirs ainsi que nos différentes garderies sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Une déclaration annuelle puis sur chaque période est réalisée afin de déclarer le personnel encadrant, les effectifs accueillis et les périodes d'ouverture des structures. La DDCS s'assure du suivi des projets éducatifs et pédagogiques par l'appréciation d'un écrit mais également par la visite d'un conseiller pédagogique directement sur place.

#### **Le Conseil Départemental**

Nous sommes en relation avec le Conseil Départemental, par les visites des médecins de PMI pour l'agrément de chacune de nos structures. Lors de cette visite le médecin apprécie l'organisation

(projet pédagogique...), l'encadrement (renseignements concernant le personnel), les locaux (vérification des extincteurs, si les locaux sont adaptés à l'âge des enfants...), l'hygiène et la santé (vérification des fiches sanitaires des enfants, de la trousse à pharmacie, PAI : Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants ayant des problèmes de santé...)

## **La Fédération des Œuvres Laïques**

L'association s'affile tous les ans à la Ligue pour ensuite pouvoir demander aux familles l'adhésion à notre association. De plus nous participons parfois à des réunions d'information et d'échanges sur des sujets pédagogiques. D'autre part la ligue nous prête du matériel pédagogique ou sportif de temps en temps.

### **Les intentions éducatives**

Les axes majeurs du projet éducatif de l'association « La Ronde des Bambins » s'inscrivent en lien avec le projet éducatif local de la ville de Caen, quant à la lutte contre les inégalités, l'ouverture au monde et à la société ainsi que l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

Les objectifs :

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble
- Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son avenir
- Développer une offre éducative de proximité adaptée pour tous
- Porter une attention particulière au développement durable
- Proposer un accompagnement à la parentalité

L'association et le centre de loisirs souhaite : développer l'autonomie et la citoyenneté des enfants, favoriser la socialisation des enfants et des jeunes, rendre l'enfant acteur de ses loisirs et développer une offre éducative de proximité adaptée à tous. Pour cela, les animateurs se réfèrent à ces intentions éducatives :

- Afin que chaque enfant puisse trouver son propre rythme et ses propres repères dans ce lieu et dans son groupe, des espaces plus ou moins calmes sont mis en place pour permettre à l'enfant de choisir son lieu de jeu ; tout se situe à sa hauteur afin valoriser son autonomie et son indépendance dans ses choix d'activités et la vie quotidienne du centre. Aussi, il est en apprentissage constant d'écoute envers autrui comme les autres envers lui. Les temps forts de la journée sont relativement respectés et appuyés afin de permettre à l'enfant une routine et donc une liberté de mouvement pour savoir où se situer le prochain moment de la journée (jeux libres avant regroupement, regroupement, activités, repas, temps calme, activités ou jeux libres, goûter, temps avant les parents). Aussi, le fait de lui confier des responsabilités (rangement, service à table, aide aux animateurs, lecture d'histoire par les plus grands pour les plus petits) lui permet de se sentir valorisé.
- Afin de développer l'envie de jouer, l'imagination et la créativité de l'enfant, le planning des activités est généralement construit sur leurs centres d'intérêts ainsi que sur leurs envies du moment, chaque enfant peut proposer une activité ou apporter son petit plus à l'activité en cours. L'enfant ne cesse de jouer avec son imagination : il s'invente des histoires, il crée ses aventures, il imagine des choses incroyables. Aux animateurs alors de l'accompagner un maximum et de l'aider à développer ses idées. Cela ne veut pas dire que seuls les enfants choisissent le programme puisque ce sont aussi aux animateurs de proposer des activités innovantes (cluedo géant, escape game, expériences scientifiques, ...).
- Le centre de loisirs est un espace pédagogique où le jeu est constant. L'enfant apprend sans

cesse et ici sans qu'il s'en aperçoive. Un atelier cuisine permet de découvrir les grammes, les litres et les ingrédients ; une sortie au Musée, permet de développer son sens du détail et le respect apporter aux autres mais aussi aux différents lieux... Suivant les thématiques, le centre de loisirs permet de développer le langage et d'avoir des discussions, mettre en place des débats ou mener des conversations sur des sujets actuels. Le centre de loisirs, c'est aussi mettre en place des ateliers multiculturels pour découvrir le monde qui nous entoure et redécouvrir la Ville de Caen autrement : faire découvrir les ressources culturelles et sportives de la ville et donner une importance aux sorties et aux propositions locales d'activités (musées, bibliothèques, ludothèques, parcs, ...) De plus, les animateurs peuvent proposer des rencontres avec d'autres centre de loisirs afin de voir d'autres fonctionnement mais aussi proposer des rencontres intergénérationnelles afin d'échangés sur les différents vécus et époque.

- De plus, la vie quotidienne du centre de loisirs permet de continuer à forger ses réflexes (se laver les mains, se servir d'un couteau, utiliser un ciseau, ...) Mais aussi, l'effet miroir qu'un adulte peut avoir sur un enfant, les enfants copient les adultes. Pour faciliter la vie en groupe et la convivialité, mettre en place des règles de vie communes et adaptées à tous et régies par les enfants.
- Afin de protéger notre planète, le centre de loisirs se doit de partager une sensibilisation à la réduction des déchets et à l'environnement en partageant des idées d'actions et d'animations favorables à l'environnement (serviette en tissu à la cantine, bac à papier et recyclage, activités manuelles grâce à des matériaux naturels, favoriser les déplacements à pied ou en bus) ; demande de matériel de récupération (feuilles de brouillons, rouleaux de papiers toilettes, etc...)
- Pour valoriser la mixité, les jeux et les activités sont accessibles à toutes et tous sans aucun signe de différences (les garçons jouent à la dînette, les filles jouent au foot, les filles et les garçons jouent ensemble).
- Bien porter une attention toute particulière aux signes de violences physiques et psychologiques (règlements de conflits dans le calme, discussions permanentes et écoute de tous, pour tous).
- Afin de faciliter l'implication des familles dans la vie du centre, les animateurs peuvent aussi prendre des photos (si le droit à l'image est accordé) afin de partage du contenu des activités. Cela permet de rassurer les parents quelques peu anxieux mais aussi de partager à la maison des sujets de discussions sur la journée. Il peut arriver d'organiser des moments de partage avec les familles : goûter, jeux, spectacles ... mais aussi de demander une évaluation du centre aux familles, au moins une fois par an (boîte à idées, questionnaires...).

De plus, La Ronde des Bambins a développé plusieurs passerelles afin de créer du lien entre les différentes offres de garde que l'association propose :

- la crèche et le centre de loisirs : les grands de la crèche participent régulièrement à des animations en commun avec les plus petits du centre de loisirs (exemple : éveil musical, spectacle de marionnettes en commun, jeux sur le centre de loisirs, petites sorties communes...)
- le centre de loisirs et les accueils périscolaires : certains animateurs présents sur les garderies travaillent également sur le centre de loisirs, ce qui permet aux nouveaux arrivants de s'adapter rapidement à la vie de celui-ci. D'autre part les parents disposent d'interlocuteurs à proximité.

## **Le rôle du directeur et des animateurs**

### **Le directeur**

Le directeur du centre de loisirs est responsable de son équipe (animateurs, personnel de service) et veille au bon fonctionnement du centre. Tout au long des périodes d'accueil et ainsi que lors des bilans, le directeur doit assumer les fonctions de coordinateur, d'organisateur, de gestionnaire afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie intégrante du projet pédagogique. Il met en œuvre un dispositif permettant à son équipe de s'approprier le projet éducatif de l'organisateur pour le décliner en projet pédagogique. Il a un rôle administratif et financier (factures, règlements, suivi du budget, etc.). Il fait ressentir un climat de confiance et de respect envers les enfants, les parents, les animateurs et les agents de service. Il est soucieux de la sécurité physique et morale de tous les membres qui fréquentent l'accueil. Il doit informer les parents des différents changements ou sorties par l'intermédiaire d'affichage et d'échanges. Il veille au respect du matériel mis à disposition. Il est à l'écoute de son équipe, et est disponible pour les enfants et les parents tout au long des périodes d'accueil. Il doit impulser une dynamique et des évaluations régulières à son équipe pour atteindre les objectifs du projet pédagogique. Il doit être garant de la mise en place et de l'aboutissement des projets. Il a un rôle de formateur et de soutien pour les animateurs stagiaires. Il doit avoir une bonne relation avec les parents, les partenaires sociaux et l'organisateur. Le référent doit recruter son équipe pour travailler dans de bonnes conditions. Le référent doit être en capacité de s'auto évaluer. Il doit être un membre à part entière de l'équipe d'animation, ainsi qu'un soutien pour celle-ci. Son rôle n'est pas seulement de sanctionner mais d'accompagner son équipe. Il ne s'agit pas d'attendre la fin de la session pour soulever un problème et juger les animateurs, mais au contraire d'impulser une dynamique et des évaluations régulières.

### **Les animateurs**

Participe à l'élaboration du projet pédagogique et assure sa mise en œuvre à travers les activités proposées. Doit travailler en équipe, se sentir responsable et faire preuve d'initiatives et d'imagination. Il doit proposer des activités ludiques et variées, adaptées au public, qu'il doit préparer en avance. Il veille aussi à la sécurité morale et physique des enfants et doit savoir communiquer avec les familles. Il doit également savoir communiquer avec sa direction et ses collègues. Il a un rôle pédagogique auprès des enfants, il est un lien social fort entre l'école et la maison, et parfois un repère fixe pour les enfants.

### **La relation avec les familles**

Le centre de loisirs met tout en œuvre pour rassurer les familles et communiquer un maximum avec elles. Il s'agit ici d'un contrat de confiance entre le parent, l'enfant, le directeur du centre de loisirs et l'animateur. Les familles ont accès aux plannings des activités en avance en ayant notamment accès au site de l'association pour inscrire leurs enfants. Le projet pédagogique du centre est mis en libre service. Le personnel du centre reste à l'entière disposition des familles pour répondre à leurs interrogations et écouter les propositions d'amélioration. L'affichage des plannings (mercredis et vacances), de photos des journées, des menus ou des sorties reste un moyen efficace qu'utilise le centre de loisirs pour faciliter cette relation.

### **Le projet d'animation**

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant. Le centre de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour



autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances. Cependant l'activité n'est pas une fin en soi. Il faut comprendre que l'important se trouve dans la journée entière de l'enfant et non seulement pendant le temps de l'activité proposée par l'animateur ou les enfants. C'est pour cela qu'une activité reste une proposition et non une obligation pour l'enfant.

### La thématique du séjour

Étant en été, le thème du séjour sera donc l'été. Aucun projet concret ne se manifeste autour de ce thème mise à part la grosse sortie du séjour qui se déroulera à la plage.

### Les sorties particulières

Durant ce séjour de deux semaines, comme dit ci-dessus, une seule grosse sortie à été préparée à l'avance. Elle se déroulera le vendredi 30 août 2024 à la plage de Merville-Franceville. Pour cette sortie, un bus vert d'une capacité de 55 places assises de l'entreprise Kéolis à été réservé. Cette sortie concerne tout enfants présents au centre de loisirs ce jour-là. Le départ de cette sortie se fera à 10h00 et le retour se fera au centre de loisirs pour 15h30. Pas de sieste prévue pour ce jour-là pour le groupe des maternelles.

Toutes les autres activités du séjour se feront dans l'enceinte des locaux. Cependant, comme dit dans les paragraphes précédent, beaucoup de lieux sont à proximité de la structure et permettent aussi une évocation pour les enfants.

## **Le règlement intérieur**

### Horaires

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 19 août 2024 au vendredi 30 août 2024 sur jours ouvrés. Les enfants pourront être accueillis le matin de 7h30 jusqu'à 9h30. Après cet horaire, les retards pourront déranger les activités. Concernant l'après-midi, les parents pourront récupérer leurs enfants s'il le souhaite à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30.

### Tarifs

Comme vous pouvez le retrouver sur le site internet de la Ronde des Bambins, les tarifs pour 2023-2024 du centre de loisirs se compose comme cela.

- L'adhésion à l'association qui est obligatoire : 15,00€ (pour les habitants de Caen), 30,00€ (pour les habitants hors Caen). Elle est valable pour une année scolaire.

**Tarifs 2023/2024 :**

| Quotient familial            | Matin (de 7h30 à 12h30 maximum) | Après-midi (de 13h00 à 18h30 maximum) | Journée | Repas  |
|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|---------|--------|
| Inférieur ou égal à 650      | 7 € 50                          | 8 € 00                                | 14 € 00 | 4 € 00 |
| Compris entre 651 et 1 250   | 8 € 00                          | 8 € 50                                | 15 € 00 | 5 € 00 |
| Compris entre 1 251 et 1 900 | 8 € 50                          | 9 € 00                                | 16 € 00 | 5 € 00 |
| Supérieur à 1 901            | 9 € 00                          | 9 € 50                                | 17 € 00 | 5 € 00 |

Une journée type

- 7h30-8h30 : Accueil de tous les enfants (petits et grands) du côté des petits
- 8h45-9h30 : Accueil des petits en maternelle / Séparation des groupes : accueil des grands du côté primaire | Temps libre encadré pour tous les enfants.
- 9h30-11h30: Activités proposées par les animateurs
- 11h30/45-13h: Déjeuner au réfectoire : petits et grands dans des salles différentes mais communicante
- 13h-14h: Temps calme pour les plus grands / début de la sieste pour les petits
- 14h-16h: Activités proposées + lever échelonné des petits dormeurs (jusqu'a 15h30/15h45)
- 16h-16h30: Goûter
- 16h30-18h30: Accueil des parents, temps libre et activités avec les animateurs
- 18h-18h30: Tous les enfants se retrouvent du côté des petits

**Le déjeuner**

Le déjeuner est fourni par un prestataire de la région, les repas sont livrés en liaison froide et le personnel de cuisine les remet à température adéquate. Il est servi dans le restaurant scolaire se trouvant dans le centre de loisirs. Les animateurs sont installés à table avec les enfants. Ils les aident si besoin et les encouragent à essayer de faire seul. C'est un temps d'échange privilégié entre les enfants et les animateurs. Les enfants peuvent donc manger à leur rythme, en prenant des initiatives (se servir, goûter,...) et selon leur appétit. Un système de serviette de tissu est mis en place pour réduire les déchets papiers.

**La sieste**

Le temps de repos en début d'après-midi se déroule dans une salle spécifique, dans le calme et dans la pénombre, avec un lever échelonné. L'enfant sera amené à se détendre grâce à une histoire ou à de la musique douce. Si nécessaire l'adulte accompagnera l'enfant de manière à le rassurer dans ce moment d'intimité où l'enfant peut se retrouver. Après un temps de repos, l'animateur pourra proposer aux enfants qui le souhaitent et qui se seront bien reposés de se lever et regagner les salles d'activités. Ainsi les enfants ayant besoin de plus de repos et qui dorment pourront rester plus longtemps.

**Le goûter de l'après-midi**

A partir de 16h00 les enfants sont invités à goûter. Selon le temps, la saison et l'envie des enfants, ce temps sera aménagé dans différents lieux (intérieur ou extérieur), groupes séparés ou non.

## **Règles de vie**

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants selon leur groupe. Elles sont affichées au centre avec des images pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre. En cas de non-respect du règlement, les animateurs discutent avec l'enfant pour définir de la sanction. La sanction doit être menée par le même adulte du début à la fin (par exemple, si un adulte sanctionne un enfant en lui demandant de l'aider à ranger la salle, c'est ce même adulte qui expliquera le pourquoi de la sanction, qui accompagnera l'enfant dans sa réalisation et qui lèvera la sanction). Si l'acte de l'enfant est jugé grave par l'équipe, il en sera réfère aux parents. De même, si le comportement d'un enfant, malgré les explications ou les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, une discussion avec les parents s'imposera. Attention, l'enfant ne doit pas avoir peur des répercussions familiales lorsqu'il est en Centre de Loisirs. Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si oui ou non, il est important que les parents soient au courant de ce qu'a fait l'enfant. Il est nécessaire d'être pédagogue face à la sanction. Tout acte perturbateur doit recevoir une réponse. Le Centre de Loisirs est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer, s'essayer, un lieu de simulation. Les enfants y ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et de même par rapport à leurs difficultés de comportement. Toute sanction est donc à penser en tant qu'occasion d'éducation. Elle est là pour ouvrir un nouveau commencement.

- Une fonction éthique : la sanction vise à faire apparaître un sujet responsable en lui attribuant la responsabilité de ses actes.
- Une fonction psychologique : La sanction signifie la limite, elle est un coup d'arrêt au fantasme de toute puissance de l'individu.
- Une fonction pédagogique : La sanction rappelle à l'enfant, de par sa forme et son contenu, le sens de sa présence au centre de loisirs. Il est là pour apprendre à vivre avec les autres, à partager.

La sanction présuppose l'existence d'un cadre objective de règles connues et comprises des enfants. La sanction s'adresse à un sujet et non à un groupe. Elle n'a pas pour objectif de servir d'exemple. Elle est une occasion de réapprendre les fondements de la morale : il y a moi et il y a l'autre (même s'il est différent). La sanction répond à l'indignation d'un acte et non à l'indignation d'une personne (par exemple, cet enfant s'est montré violent à un moment donné, dans telles circonstances et non cet enfant est violent). La sanction s'accompagne d'une procédure de réparation. La réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent la nécessité de s'améliorer, accepte de se mettre en position de responsabilité par rapport à ses propres actes. Réparer autrui, c'est aussi se réparer soi-même.

## **Hygiène et sécurité**

Pour que les familles et les enfants se sentent en sécurité au sein de l'accueil de loisirs, les responsables et l'équipe d'animation sont particulièrement vigilants quant aux règles de sécurité et d'hygiène. Depuis plus d'un an maintenant, le virus du Covid-19 oblige l'équipe d'animation à faire preuve d'encore plus de vigilance. Tout est mis en place pour limiter et stopper la propagation du virus.

## **La pharmacie**

Le centre de loisirs dispose de plusieurs trousse à pharmacie, composées de tous les éléments aux premières interventions de base (compresses, pansements, pinces à écharde, sérum physiologique...) pour pouvoir donner les premiers soins, certains animateurs ont comme formation A.F.P.S (Attestation de Formation au Premier Secours)

## **Le Cahier d'Infirmierie**

Tous les incidents seront répertoriés dans ce cahier prévu à cet effet et qui fera apparaître divers points: la date et l'heure de l'incident / la nature de l'incident / le nom de l'enfant et celui de l'animateur / la nature des soins apportés.

L'accueil des enfants ayant un P.P.S (Protocole Personnalisé Spécialisé) ou un P.A.I (Protocole Accueil Individualisé) et l'accueil des enfants présentant des troubles de la santé ou des handicaps, devra faire l'objet d'une attention toute particulière. Le responsable du centre de loisirs participe à la réunion de mise en place du PPS ou PAI, pour être informé des soins et des protocoles qu'il pourrait être amené à pratiquer et à expliquer à toute l'équipe. L'ensemble de l'équipe devra donc prendre connaissance collectivement des protocoles d'intégration ou d'accueil individualisé et offrir des réponses adaptées aux attentes de ceux-ci : connaissance du trouble, du handicap, allergies et autres traitements médicaux, capacité d'intervention (réactivité, soins, traitement, alerte), intégration de l'enfant à la collectivité, vigilance de toute l'équipe à tous les moments de la journée, respect et application du traitement médicale et des consignes à suivre et connaissance du traitement d'urgence.

## **Conduite à tenir en cas d'accident**

La responsable doit être mise au courant, le plus rapidement possible, de tous les problèmes (coups, blessures, agressivité, blessure grave...) Le centre et les enfants qui le fréquentent sont placés sous sa responsabilité permanente. A elle par la suite de faire remonter les informations importantes à l'association et à la responsable administrative de la Ronde des Bambins. Pour tout problème, les parents sont en droit de savoir ce qui s'est passé. Toute l'équipe doit pouvoir répondre à toutes leurs interrogations concernant les raisons, les circonstances de l'accident ou de l'incident. Tout animateur et responsable est placé sous la responsabilité du directeur de l'association, il doit l'informer directement de tout problème grave. En cas de grave blessure, toute l'équipe est en capacité de suivre une ligne directrice, de réagir efficacement et connaît les numéros d'urgence. Sachez que si l'enfant a été conduit à l'hôpital par les pompiers ou si celui-ci a été gardé au moins une nuit à l'hôpital, pour la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, il s'agit d'un accident grave. Une déclaration d'accident doit être remplie. En ce qui concerne les médicaments, nul ne peut administrer à un enfant un médicament sans l'autorisation parentale dûment remplie et signée et sans l'ordonnance du médecin. Les médicaments sont apportés au bureau, par les parents ou par l'enfant, et restent exclusivement sous le contrôle permanent de la responsable.

## Les outils d'évaluation

Les réunions d'équipe d'animation sont très importantes pour la bonne mise en place des programmes d'animation mais également pour des remises en questions ou des félicitations. Voici quelques outils dont dispose l'équipe pour s'auto-évaluer ou demander des évaluations extérieurs :

- Réunions de préparation, d'informations puis de bilan d'équipe avec une grille d'évaluation

- Distribution et mise en ligne d'une grille d'évaluation du centre de loisirs
- Mise en place d'une boîte à idées pour tous au centre de loisirs
- Mise en place d'un cahier de suivi du centre de loisirs par l'équipe et pour l'équipe